

Un nouveau chansonnier vaudois

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 30

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187776>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

catsi, et nion ne lo vairà, et vo lo repreindrà ein m'apporteint l'ardzeint.

Ma fài cé pardessus étai tot batteint náovo, l'avai cotà 55 francs, et lo gaillà ne sè tsaillessai pas dè lo laissi po cômpto ; assebin quand ve que lo carbatier tagnai fermo, fe état dè tsertsi dein sè catsettès, et lo bougro retrovâ bo et bin 17 francs, que baillâ, et s'ein allâ asse vergognâo qu'on homo qu'arâi étâ tapâ pè sa fenna.

UN AMOUR MANCHOT.

Si, en 1740, un voyageur sorti de la petite ville de Feurs avait marché pendant une heure dans la direction du Haut-Forez, il aurait aperçu au milieu d'un site aride, au pied d'une montagne, les murs d'un parc silencieux comme devait l'être celui de la Belle au Bois-Dormant. Une seule porte, bardée de fer, solidement verrouillée, donnait sur un chemin aux ornières profondes, véritable torrent les jours d'orage et toujours impraticable pendant les mois d'hiver.

Ce parc, dessiné d'après Le Nôtre, était coupé en droites lignes par de larges allées bordées d'arbres. Ces allées formaient un carré régulier, dont le centre était une vaste pelouse au milieu de laquelle s'élevait un bâtiment sans élégance, que surmontait un toit d'une hauteur démesurée, orné de girouettes. C'est à elles que cette maison devait de s'appeler le château.

A l'exception d'un vieux domestique qui, sans souci du temps qu'il pouvait faire, allait chaque samedi chercher au village voisin les provisions, personne, durant la semaine, ne sortait par la lourde porte, qui s'ouvrait seulement le dimanche pour donner passage à une chaise à porteur conduisant à l'église un vieillard et une enfant. Ce vieillard était le baron de Luzac ; l'enfant, sa petite-fille, s'appelait Germaine. Autour de ce vieillard de quatre-vingts ans, la mort avait largement fauché. De ses trois fils et de ses quatre filles, il ne restait au monde que deux orphelins : Germaine, fille d'un fils et Georges de Lavau, fils d'une fille. Germaine avait dix ans, son cousin seize ; élevé chez les jésuites, à Paris, et destiné à la carrière des armes, il venait au château dans le temps des vacances et s'y ennuyait mortellement. Germaine grandissait là depuis son berceau et l'église du village était pour elle le bout du monde. On ne saurait dire si le baron lui-même avait depuis quarante ans dépassé le clocher, et hélas ! aussi le cimetière, dont les tombes ornées de fleurs formaient un jardin autour de l'église.

Comme tout bon gentilhomme, il avait servi son roi et son pays, puis il était revenu à plus de quarante ans dans sa gentilhommière, car il avait au cœur un mal incurable, le mal du pays. La gentilhommière qui, depuis des années, n'avait pas revu de maîtres, lui montra son toit délabré ; il le répara avec économie, fit chasser les araignées des vieilles tentures, permit au soleil d'entrer par les fenêtres et de sécher les murs, puis il se maria et fut heureux jusqu'au jour où femme et enfants s'en allèrent de ce monde égrenant ainsi une à une les perles du trésor de son bonheur.

Si le temps avait vieilli le baron, ses serviteurs n'avaient point été épargnés, car quiconque entrait au service de la maison, n'en sortait plus que pour le grand voyage. Parmi les femmes, la plus jeune avait dépassé cinquante ans ; majordome d'abord, elle était arrivée au poste important de gouvernante de Mlle Germaine. En vérité, si l'enfant à la messe n'avait pas vu les frais minois des filles de la montagne, elle aurait pu croire que l'espèce humaine entière avait des rides et des cheveux gris. Il est vrai qu'elle avait aussi remarqué les yeux

noirs et doux de son cousin, mais il venait si rarement et les impressions de l'enfance sont si fugitives, que huit jours après son départ, elle n'y songeait plus.

Le grand-père s'était attribué la charge difficile de maître d'école : il apprenait à lire, à écrire, à compter ; deux fois la semaine, M. le curé venait dîner à midi au château et donnait la leçon de catéchisme et d'histoire. C'est à lui que Germaine réservait l'interminable série de *pourquoi* ? Questions souvent délicates sur mille choses ; questions auxquelles son esprit curieux voulait une réponse. Plus elle grandit, plus le digne prêtre se trouva parfois dans l'embarras, aussi avait-il adopté pour les cas difficiles cette formule typique : « Les choses sont ainsi, mon enfant, parce que le bon Dieu le veut. »

Depuis quelque temps Germaine avait fait une remarque qui mettait son esprit en éveil. Devant le château se trouvait un espace sablé, de forme rectangulaire, qu'on appelait la terrasse. Aux quatre angles se dressait une statue en pierre : Diane chasseresse faisant face à Pan, et Minerve, casque en tête, à Apollon. La gouvernante avait dit à l'enfant que c'étaient des saints et des saintes, explication qui n'avait pas laissé de doute dans son esprit. Mais au milieu de la terrasse, sur un piédestal vert de mousse, faisant face à la porte vitrée donnant dans la grande salle d'honneur, un amour, un vrai Cupidon, avait été transformé en ange gardien, et Germaine ne manquait jamais, quand elle passait devant lui, de faire la révérence. L'amour, comme c'était son droit, avait un carquois entre les deux ailes, un arc dans la main gauche, mais un accident qui remontait à de longues années lui avait cassé le bras droit.

Germaine se prit à aimer passionnément son ange, et ce bras cassé devint pour elle un chagrin. Il était peu de jours où elle ne supplia son grand-père d'en faire recoller un par François, un habile maçon dont le ciseau ornait de croix le cimetière. Le grand-père promettait, mais ne tenait point, parce qu'il avait peu de foi dans le ciseau de l'artiste. Las des supplications de l'enfant, il crut se tirer de peine en disant qu'il fallait avant rechercher la position du bras primitif. Depuis ce moment, Germaine demandait sur cette grave question l'avis de tout le monde, et surtout celui de M. le curé. Celui-ci, ainsi qu'il en était convenu avec le baron, indiquait tantôt une position, tantôt une autre, espérant que la multiplicité des projets finirait par user les instances de l'enfant. Mais les idées sont tenaces à cet âge.

(A suivre).

Un nouveau Chansonnier vaudois.

Nos anciennes chansons s'ent vont peu à peu. Dans nos banquets ou réunions patriotiques, il n'y a guère que les vieux qui puissent nous donner ces bons couplets d'autrefois, dont tout le monde accompagne le refrain avec enthousiasme. Les jeunes gens chantent plutôt en chœur des morceaux à 4 voix, très beaux sans doute, mais qui n'ont pas le caractère gai et populaire de la chanson, ou s'ils chantent autre chose, ce sont parfois des gaudrioles d'un goût douteux.

Réunir ces chansons dans un recueil portatif, les mettre en musique, afin de les sauver de l'oubli et de les entendre plus souvent dans nos réunions, tel est le but que s'est proposé notre collaborateur, M. Dénéraz. Nul n'était mieux qualifié pour un tel travail ; aussi nous ne doutons pas qu'il soit accueilli partout avec plaisir.

Le chansonnier est divisé en 5 parties : *Chansons patriotiques*. — *Chansons militaires*. — *Chansons en pa-*

tois. — *Chansons à deux voix. — Romances et chansons diverses.*

Nous reviendrons plus tard sur le contenu de cet ouvrage, actuellement sous presse.

La femme qui fait la barbe.

Sous ce titre, Charles Monselet, raconte cette jolie boutade : En courant les grandes routes, ces jours-ci, dit-il, j'ai retrouvé « la femme qui fait la barbe, » un type que je croyais disparu. C'est à B..., dans la Loire-Inférieure. Un plat de cuivre se balançait devant une boutique. De modestes rideaux empêchaient les regards de pénétrer à l'intérieur. Je poussai la porte. Deux femmes sortirent de l'arrière-boutique, une vieille et une jeune. Je dis en tournant les yeux autour de moi, comme pour chercher un garçon :

— Je désirerais me faire raser.

— A votre service, monsieur.

La plus âgée m'avança une chaise, tandis que la plus jeune m'entourait le cou d'une serviette. Ce ne fut pas sans satisfaction que je vis que c'était à la plus jeune que j'allais avoir affaire, satisfaction puérile si vous voulez, mais qui s'explique cependant. Elle commence par me savonner, non pas avec un pinceau, mais avec la main, ou plutôt avec deux doigts. Comprend-on à présent combien il m'eût répugné de subir cet office d'une main ridée et sèche ? Certainement la main qui me savonnait n'avait rien de patricien, mais enfin, c'était une main possible. Pourtant, à la sentir se promener sur mon visage, j'en éprouvais un agacement singulier et qui participait plutôt de l'impatience que du charme. Cette main revenait de préférence à mon menton et le soulevait à légères saccades, comme on fait ironiquement aux petits enfants en leur disant : « Voyez ce beau museau ! »

Il ne pouvait évidemment rien entrer de semblable dans l'esprit de la perruquière. Néanmoins, j'étais mal à l'aise, je trouvais qu'elle n'en finissait pas. J'oubliais le proverbe : « Barbe bien savonnée est à moitié rasée. » Je l'examinais par instants ; c'était une femme de vingt-six ans environ, brune, point trop forte ; ses traits étaient réguliers, s'arrêtant juste à la distinction, sans y arriver. Chaque fois que je la regardais, je rencontrais ses yeux, de fort beaux yeux. Je ne sais rien de plus intimidant et de plus ridicule que cette position d'un homme garotté, la tête renversée, le menton mousseux, et regardant une femme sans pouvoir parler ni sourire.

Enfin elle me quitta pour aller affiler son rasoir à une lanière de cuir. J'eus le temps de lorgner l'élégance de sa taille. Elle revint à moi en tenant le rasoir haut. Aux mains d'un homme, cette arme, — car enfin c'est une arme ! — ne m'avait jamais causé aucune impression. En la voyant agitée par une femme, je ne pus me défendre d'une appréhension bizarre. Ce qu'il y avait de doux dans la physionomie de la perruquière me sembla s'effacer par degrés. L'image de la Judith de Béthulie passait devant mes paupières, — que je fermai involontairement. Et je songeais aux torts nombreux que j'ai eus envers les femmes, aux infidélités et

aux ingratitude dont j'ai donné l'exemple. Je me dis que j'avais été bien fou et bien vain de croire que tous ces méfaits resteraient sans châtement....

Pendant ce temps-là, le rasoir courait ou plutôt voltigeait, papillon d'acier sur ma figure blémisante. Une sorte de vertige, dont je m'étonne aujourd'hui, s'empara tout de bon de mon cerveau ; des drames oubliés remontèrent à la surface de ma mémoire ; je revis des têtes éplorées et irritées ; j'entendis un chœur de plaintes, de reproches, de menaces. Et, par une succession rapide d'idées, la perruquière m'apparut comme le ministre et l'exécuteur de ces vengeances.

Et le rasoir voltigeait toujours !!!

Cette sensation finit par me devenir insupportable ; je fis un mouvement comme quelqu'un qui se débat. Elle s'arrêta aussitôt, pour me demander du ton le plus naturel :

— Est-ce que je vous fait mal, monsieur ?

Je rougis de mon hallucination et je balbutiai un « Non, pas du tout ! » en reprenant position sur ma chaise.

Le fait est qu'elle avait la main extraordinairement légère ; je parle de la main qui tenait le rasoir. L'autre s'appuyait tantôt sur ma joue, tantôt sur mon cou, pour aider la peau à se tendre. Lorsqu'il s'agit de raser la lèvre supérieure, la perruquière me pinça le nez d'une façon assez vive. Était-ce distraction ou excès de zèle ? N'était-ce pas plutôt un éclair de malice ?... Quoiqu'il en soit, ce procédé suffit pour dissiper instantanément mon vertige et me rendre au sentiment de la réalité.

Trois minutes après, ma barbe était faite et très bien faite. Ma perruquière s'offrit pour me laver le menton. Cette fois, je refusai ses services ; je me lavai moi-même.

Aux ménagères.

Confiture aux groseilles. — Les groseilles sont mûres ; les ménagères vont s'occuper de leurs confitures, et c'est à leur intention que nous donnons cette recette, qui double le rendement et donne un produit exquis, magnifique et n'irritant pas les dents sensibles : Bien laver les groseilles, les peser sans les égrener, les mettre dans la bassine avec autant de verres d'eau (verre à pied) que de kilogrammes de fruits. Chauffer à feu doux pour faire crever les groseilles ; dès qu'elles sont crevées, jeter le tout sur un tamis, presser *très légèrement* avec une cuiller ou une écumoire. Pendant l'égouttage, faire fondre sur le feu même poids de sucre que de fruits, avec encore autant de verres d'eau que de kilogrammes de sucre. Dès que tout est fondu, *au premier bouillon*, retirer du feu la bassine, y jeter le jus, mélanger, et mettre dans les pots *rapidement*, car cette gelée prend très vite. — On peut ajouter des framboises, elles sont pesées avec les groseilles. Si l'on n'emploie que des groseilles blanches, les framboises sont indispensables, sinon la gelée est trouble.

AVIS. — *Plusieurs personnes n'ayant tenu aucun compte de nos précédents avis, nous rappelons, pour la troisième fois, que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre de 20 centimes.*